

LICENCE
PROFESSIONNELLE

classée au premier rang SMBG 2017-2018 des licences en France

le **cnam**
Nouvelle-Aquitaine

Guide conférencier-ère

Rentrée octobre 2018



EN PARTENARIAT AVEC LE
Lycée de Gascogne Hôtellerie et Tourisme
BORDEAUX - TALENCE

formation diplômante

8 modules

17 semaines de **4** jours
d'octobre 2018 à septembre 2019



plus d'informations sur www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

LICENCE PROFESSIONNELLE GUIDE CONFÉRENCIER·ÈRE

le **cnam**
Nouvelle-Aquitaine

Les patrimoines sont devenus un élément clef du développement économique des territoires. Ils sont également un maillon fort du tourisme français et attirent chaque année des millions de touristes, nationaux ou internationaux.

Les patrimoines couvrent une grande diversité thématique : architectures civile, militaire et religieuse, domaines maritimes, terrestres et fluviaux, activités industrielles, artisanales et agricoles, sans oublier les parcs, jardins, sites archéologiques, objets mobiliers, etc.

Des labels existent (Patrimoine européen, Villes et Pays d'art et d'histoire, etc.), des Centres d'interprétation du patrimoine sont créés. Une distinction, Grand mécène de la culture, est destinée aux donateur·rice·s engagé·e·s dans la valorisation et la diffusion de la culture de notre pays. Toutes ces actions rapprochent de fait les deux activités de la culture et du tourisme. Cela entraîne obligatoirement une professionnalisation des acteurs touristiques, la formation devient alors le cœur de ce rapprochement.

Sur la base de deux textes parus au Journal officiel depuis le mois d'août 2011, conformément au décret n°2011-930 du 1er août 2011 et à l'arrêté du 9 novembre 2011, il n'existe plus, depuis le 31 mars 2012, qu'une seule profession habilitée à assurer les visites commentées dans les musées et monuments historiques : celle de guide-conférencier·ère. La carte professionnelle de guide-conférencier·ère est délivrée aux titulaires de la licence professionnelle de guide-conférencier·ère.



Cette licence professionnelle est soutenue par l'Institut français du tourisme, réseau de pôles d'excellence à vocation internationale en matière

de recherche et de formation dans les métiers du tourisme.



PUBLIC CONCERNÉ

En formation continue ou en contrat de professionnalisation :

Personnes en activité professionnelle depuis plus de 3 ans dans les activités touristiques, ayant au moins un niveau de formation bac+2

Personnes en reconversion professionnelle ayant une activité depuis plus de 3 ans dans des secteurs autres que le tourisme, ayant au moins un niveau de formation bac+2

Jeunes diplômé·e·s de BTS, DUT ou autres certifications professionnelles de niveau III dans les domaines du tourisme et de l'hôtellerie, assistant de gestion de PME-PMI, management des unités commerciales, négociation et relation client, commerce international, etc...

Étudiant·e·s en L2 économie et gestion, langues étrangères appliquées, sciences humaines et sociales, Staps, droit et sciences politiques, etc.

Candidat·e·s à la validation des acquis d'expérience (VAE), à la validation des acquis professionnels (VAP 85) ou à la validation des études supérieures (VES)



LE MÉTIER

Le·la guide-conférencier·ère rend accessible aux touristes français·ses et étranger·ère·s le patrimoine culturel (artistique, historique et géographique).

Il·elle sait le présenter et le mettre en valeur. Il·elle est autorisé·e à conduire des visites commentées dans l'ensemble des lieux à accès réglementé (musées, monuments historiques, etc.).

OBJECTIFS

Former des guides conférencier·ère·s professionnel·le·s ayant acquis les principales connaissances scientifiques en matière de patrimoines naturels, historiques, culturels et vivants, d'histoire des arts et des techniques ayant contribué à l'érection des patrimoines, de marchés et de clientèles touristiques, de valorisation des patrimoines, etc. La formation prépare aux différents statuts professionnels que rencontreront les guides-conférencier·ère·s (salarié·e·s, auto-entrepreneur·euse·s...).

Le·la guide répond à l'évolution des besoins de l'industrie touristique grâce à une formation cohérente englobant langues, art et environnement. Il·elle maîtrise les techniques d'accueil et d'accompagnement, de construction de visite de ville et de circuit. Il·elle rend l'œuvre accessible à tous et aborde ainsi la notion de médiation. Il·elle sait s'adapter aux publics à besoins spécifiques : personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeune public, publics étrangers, etc.

i MODALITÉS PRATIQUES

Enseignements en journée
Programme en langue française
Possibilité d'accès par la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)
Possibilité de validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou d'études supérieures (VES)

€ AIDES AU FINANCEMENT

Salarié·e dans le cadre d'un plan de formation :

Généralement, le salaire est maintenu par l'entreprise et les frais de formation sont pris en charge.

Salarié·e dans le cadre d'un congé individuel de formation (CIF) :

L'organisme gérant le congé de formation (Fongecif, etc.) maintient le salaire et peut prendre en charge une partie des frais de formation.

Attention : toute demande de CIF doit être déposée au plus tard 90 jours avant le début de la formation.

Salarié·e dans le cadre d'un contrat de professionnalisation :

Ce contrat concerne les jeunes de moins de 26 ans qui souhaitent compléter leur formation initiale mais également les demandeur·euse·s d'emploi âgé·e·s de 26 ans et plus, inscrit·e·s à Pôle emploi.

★ LES POINTS FORTS

La licence professionnelle guide-conférencier·ère associe l'excellence académique du Cnam aux meilleurs professionnels des patrimoines en France. Elle permet une approche :

- **Concrète** car l'enseignement est basé en grande partie sur des études de cas et des échanges directs avec des professionnels. Sensibilisation à la création d'activité indépendante (auto-entreprenariat, portage salarial...)
- **Globale** sur l'ensemble des composantes des patrimoines et du tourisme.
- **Internationale** par le recrutement des candidat·e·s et des situations présentées dans les cours et séminaires.
- **Complète** car respectant l'ensemble des compétences professionnelles définies dans l'arrêté du 9 novembre 2011 relatif aux compétences requises en vue de la délivrance de la carte professionnelle de guide-conférencier·ère.



8 modules
68 jours
464 heures

⚙️ CRITÈRES DE SÉLECTION

- ⊕ Argumenter un projet professionnel précis
- ⊕ Niveau de langue étrangère (minimum B2)
- ⊕ Justifier d'un diplôme de niveau minimal bac+2

La sélection se fait sur dossier, incluant un test en langue étrangère. Le jury de sélection analyse le profil de chaque candidat·e en termes de pré-requis et de projet professionnel et évalue l'adéquation avec les contenus et objectifs de la licence professionnelle.

Le nombre de places est limité à 20.

Q STRUCTURE DU PROGRAMME



MODULES D'ENSEIGNEMENT (40 ECTS*)

	HEURES	ECTS
Économie du tourisme	40	4
Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines	100	10
Arts, sciences et patrimoines	150	12
Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel	60	6
Connaissance et gestion de l'activité professionnelle	50	4
Langue étrangère (niveau C1) ou anglais (test Bulats, niveau 4)	50	4

MODULES EXPÉRIENCE ET PROJET (20 ECTS)

Mémoire professionnel	12	8
Projet tuteuré	2	12

60 ECTS TOTALISÉS *European Credits Transfer System

Le diplôme doit être validé dans un délai maximum de 2 années universitaires consécutives.

COÛT DE LA FORMATION

formation continue (entreprise)
& contrat de professionnalisation :

7 000 €

prise en charge individuelle :

3 500 €

le cnam

Nouvelle-Aquitaine

→ A Poitiers, le Cnam Nouvelle-Aquitaine propose également dans le domaine du tourisme :

- le **Certificat de compétence**
«Manager une entreprise touristique accueillante»
- la **Licence professionnelle**
«Chef de projet touristique»

— Pour en savoir plus : www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr —



CONTACT

Émilie MORANDIÈRE, conseillère en formation au Cnam répond à toutes vos questions.

PAR TÉLÉPHONE

05.57.59.23.17

PAR MAIL

emilie.morandiere@lecnam.net

le Cnam

16 cours de la Marne

33800 Bordeaux



Téléchargez votre dossier de candidature sur
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

ILS SONT PARTENAIRES DE LA LICENCE :



Agica

Association
Guides
Interprètes
Conférenciers
Aquitaine



MUSÉE NATIONAL DE
PRÉHISTOIRE

